

# **COMMUNE DE NASBINALS**

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

## I – LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024 tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget principal et les budgets annexes. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Maire, Ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 10 avril 2024 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie.

Il a été établi avec la volonté:

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental de la Lozère, de la Région Occitanie ou de l'Etat chaque fois que possible ;
- d'offrir des services de qualité aux habitants de la commune.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité (budget principal et budgets annexes : Eau et assainissement, Camping, Fer à cheval, Centre technique équestre, Site du Fer à cheval et Caisse des écoles). D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés après le vote des comptes administratifs 2023 avec reprise des résultats antérieurs.

# II - DONNEES COMMUNALES

# 1 - Population:

ANNEE	NOMBRE D'HABITANTS
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	570
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	564
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	557
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	542
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	528
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	509

# 2 - Tableau des effectifs communaux en 2024 :

Le tableau ci-après reprend l'état du personnel voté au budget. Il recense le personnel permanent de la commune. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune compte 6 agents titulaires et un agent contractuel.

TABLEAU DES EFFECTIFS	Fonctions
<u> Filière - Administrative</u>	
1 poste de Rédacteur à temps complet 35 h 00	Secrétaire de Mairie
1 poste d'Adjoint Administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 31 h 50	Agent d'accueil
1 poste d'Adjoint Administratif	Régisseur Gîtes et Camping
<u> Filière - Technique</u>	
3 postes d'Adjoint Technique à temps complet 35 h 00 dont 1 poste vacant	Agents techniques polyvalents
1 poste d'Adjoint Technique à 17 h 25	Agent d'entretien
<u> Filière - Animation</u>	
1 poste d'Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	ATSEM

# III - VUE SYNTHETIQUE DES BUDGETS 2024

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Budget Principal (commune)	1 109 947.83 €	1 476 056.24 €
Budget Eau et Assainissement	188 420.98 €	183 333.23 €
Budget Camping	76 800.00 €	199 716.84 €
Budget Site du Fer à Cheval	51 709.55 €	51 599.55 €
Budget Centre technique équestre	21 510.00 €	219 967.40 €
Budget Caisse des écoles	72 921.10 €	0.00 €
TOTAUX	1 521 309.46 €	2 130 673.26 €
то	TAL GENERAL 3 651 982	2.72 €

## IV - VUE GLOBALE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	347 176.93	013	Atténuation de charges	300.00
012	Frais personnel et assimilés	377 164.80	70	Produits des services	156 764.56
014	Atténuation de produits	26 744.00	73	Impôts et taxes	360 162.00
65	Autres charges gestion courante	192 697.10	74	Dotations, subventions, participations	272 040.71
66	Charges financières	11 760.00	75	Autres produits gestion courante	317 580.56
67	Charges spécifiques	100.00	76	Produits financiers	100.00
	Total Dépenses réelles	955 642.83		Total Recettes réelles	1 106 947.83
023	Virement section investissement	144 250.00	002	Résultat fonctionnement reporté	
042	Opérations d'ordre transfert section	10 055.00	042	Opérations d'ordre transfert section	3 000.00
	Total Dépenses d'ordre	154 305.00		Total Recettes d'ordre	3 000.00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 109 947.83	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 109 947.83
----------------------------------	--------------	----------------------------------	--------------

### SECTION D'INVESTISSEMENT

# Dépenses

## **Recettes**

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	37 887.07
16	Capital de la dette	80 900.00	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	206 554.54
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'équipement	665 893.82
204	Subventions d'équipement	55 672.24	16	Emprunts et dettes assimilés	397 410.81
21	Immobilisations corporelles	384 382.84	23	Immobilisations en cours	12 005.00
23	Immobilisations en cours	798 317.50			
	Total Dépenses réelles	1 319 272.58		Total Recettes réelles	1 319 751.24
001	Résultat d'investissement reporté	153 783.66	001	Résultat d'investissement reporté	
040	Opérations d'ordre transfert section	3 000.00	021	Virement de la Section Fonctionnement	144 250.00
			024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000.00
			040	Opérations d'ordre transfert section	10 055.00
	Total Dépenses d'ordre	156 783.66		Total Recettes d'ordre	156 305.00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 476 056.24	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 476 056.24

La section de fonctionnement s'établit à 1 109 947.83 €, et la section d'investissement s'équilibre à 1 476 056.24 € Le budget primitif du budget principal de la Commune de Nasbinals a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt.

# Section de fonctionnement:

Les dépenses de fonctionnement sont constituées entre autres par :

- La rémunération des agents de la collectivité : 377 164.80 €
- Les dépenses de fluides, les achats de petits équipements, de fournitures administratives et autres, l'entretien de tous les bâtiments, les diverses maintenances, les frais de déneigement, les cotisations diverses, les taxes foncières (chapitre 011 : 347 176.93 €)
- Le chapitre 014 Atténuations de produits pour 26 744 €
- Le virement à la section d'investissement pour 144 250.00 € et les dotations aux amortissements pour 10 055 €
- Les autres charges de gestion courante pour 192 697.10 € (Indemnités et cotisations sociales des élus 38 700 €, Service Incendie 23 933.10 €, Subvention de fonctionnement au budget de la Caisse des écoles 59 764 €, subventions aux diverses associations et contrat association école privée 48 500 €, subvention au budget du Fer à cheval 14 000 €, etc.)
- -Les intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie : 11 760 €

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées des revenus locatifs (280 000€), des ventes de récoltes (30 000 €), concessions cimetière (3 500 €), des remboursements des salaires des différents budgets annexes (104 500 €), de la fiscalité locale (306 515 €), des impôts et taxes (53 647 €), à laquelle s'ajoutent les dotations de l'Etat (272 040.71 €) et les subventions et autres participations (37 680.56 €).

#### Section d'investissement:

En investissement, sont inscrites principalement en dépenses :

- Le remboursement du capital de la dette : 77 400 €
- Aménagement du presbytère en maison des associations : 360 325.26 €
- Construction de la salle de sport polyvalente : 290 000 €
- Menuiseries des appartements de la gendarmerie : 55 000 €
- Aménagement de la route d'Aumont : 84 000 €
- Des travaux divers à la gendarmerie, au centre de secours, au garage communal, à la Maison Richard, aux différents gîtes : 55 883.36 €
- Des travaux de voirie : 52 025 €
- Aménagement du bâtiment de la Poste : 150 000 €
- La réfection du monument aux morts : 5 164 €
- Service incendie (poteaux, réserve enterrée) : 8 153.20 €
- Aménagement hameaux de Rieutortet-Montgrousset-Baboyères : 20 000 €

Les recettes d'investissement comprennent principalement :

- Les subventions attendues et notifiées à ce jour : 665 893.82 €
- Le remboursement du FCTVA :: 36 466.07 €
- Un emprunt nouveau équilibre : 393 910.81 €
- Le virement de la section fonctionnement : 144 250 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 206 554.54 €
- Les amortissements : 10 055 €

## V – LES BUDGETS ANNEXES

### 5.1 Le budget annexe « EAU ET ASSAINISSEMENT »

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	61 513.95	013	Atténuation de charges	
012	Frais personnel et assimilés	14 000.00	70	Produits gestion courante	119 850.00
014	Atténuation de produits	16 191.00	74	Subventions d'exploitation	4 000.00
65	Autres charges gestion courante	500.00	75	Autres produits de gestion courante	2 250.92
66	Charges financières	4 260.00	77	Produits exceptionnels	400.00
67	Charges spécifiques	1 200.00			
	Total Dépenses réelles	97 664.95		Total Recettes réelles	126 500.92
023	Virement section investissement	57 800.00	002	Résultat fonctionnement reporté	54 185.73
042	Opérations d'ordre transfert section	32 956.03	042	Opérations d'ordre transfert section	7 734.33
	Total Dépenses d'ordre	90 756.03		Total Recettes d'ordre	61 920.06

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	188 420.98	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	188 420.98
----------------------------------	------------	----------------------------------	------------

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	5 305.23
16	Capital de la dette	39 178.50	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	
20	Immobilisations incorporelles	,	13	Subventions d'équipement	60 052.62
21	Immobilisations corporelles	12 000.00	16	Emprunts et dettes assimilés	
23	Immobilisations en cours	124 420.40			
	Total Dépenses réelles	175 598.90		Total Recettes réelles	65 357.85
001	Résultat d'investissement reporté		001	Résultat d'investissement reporté	27 219.35
040	Opérations d'ordre transfert section	7 734.33	021	Virement de la Section Fonctionnement	57 800.00
			040	Opérations d'ordre transfert section	32 956.03
	Total Dépenses d'ordre	7 734.33		Total Recettes d'ordre	117 975.38

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	183 333.23	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	188 333.23

La section de fonctionnement s'équilibre à 188 420.98 €.

## L'essentiel des charges concerne :

- Les dépenses du chapitre 011 : achat eau et électricité (24 500 €), analyses eau (2 632.95 €), entretien des réseaux (20 000 €), maintenance (500 €), petits matériels et compteurs (1 200 €), cotisations SDEE, SATEP, SATESE (10 000 €), redevance prélèvement Agence de l'Eau (1 301 €)
- Les frais de personnel ou assimilés : 14 000 €
- Les reversements de taxes à l'Agence de l'Eau : 16 191 €
- Le remboursement des intérêts des emprunts : 4 260.00 €
- Les amortissements des immobilisations : 32 956.03 €
- Virement à la section d'investissement : 57 800 €

## Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement :

- Du résultat d'exploitation reporté : 54 185.73 €
- De l'amortissement des subventions : 7 734.33 €

- La facturation aux usagers : 119 850 € - Des subventions du SDEE : 4 000 €

- du FCTVA: 2 050.92 €

# La section d'investissement s'équilibre à 183 333.23 € avec :

- Le remboursement du capital de la dette : 39 178.50 €

- L'installation de télésurveillance sur les réservoirs d'eau potable : 12 000 €

- L'étude de la pose d'un dégrilleur mécanique à la station d'épuration de Nasbinals : 10 000 €

- Le renforcement du réseau eau potable de Fontrouge à Nasbinals : 88 939.44 €

- Extension réseaux le Cher: 8 752.92 €

- Adduction eau potable le Déroc : 10 000 €

- Extension réseaux la Devézette haut : 6 728.04 €

## Et en recettes par :

-L'excédent d'investissement reporté : 27 219.35 €

- Le virement de la section de fonctionnement : 57 800 €

- Les amortissements des immobilisations : 32 956.03 €

- Le FCTVA: 5 305.23 €

- et les subventions d'investissement : 60 052.62 €

# 5.2 Le budget annexe « CAMPING »

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	37 000.00	013	Produits des services	73 000.00
012	Frais personnel et assimilés	31 000.00	70	Impositions directes	2 400.00
			74	Subventions d'exploitation	400.00
65	Autres charges gestion courante	800.00	75	Autres produits de gestion courante	1 000.00
	Total Dépenses réelles	68 800.00		Total Recettes réelles	76 900.00
023	Virement section investissement	8 000.00	002	Résultat fonctionnement reporté	
	Total Dépenses d'ordre	8 000.00		Total Recettes d'ordre	0.00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	76 800.00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	76 800.00

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
10	Excédent de fonctionnement capitalisé		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Capital de la dette		1068	Excédents fonctionnement capitalisés	32 650.29
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'équipement	159 066.55
21	Immobilisations corporelles	59 056.21	16	Emprunts et dettes assimilés	
23	Immobilisations en cours	7 180.00			
	Total Dépenses réelles	66 236.21		Total Recettes réelles	191 716.84
001	Résultat d'investissement reporté	133 480.63	002		
021	Virement à la section de fonctionnement		021	Virement de la Section Fonctionnement	8 000.00
	Total Dépenses d'ordre	133 480.63		Total Recettes d'ordre	8 000.00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	199 716.84	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	199 716.84

La section de fonctionnement s'équilibre à 76 800.00 €.

L'essentiel des charges concerne :

- Les dépenses du chapitre 011 :

- Achat gaz et électricité : 6 500 €

- Fournitures entretien, petits équipements et administratives : 5 200 €

- Entretiens des réseaux, terrain, bâtiments et autres : 21 500 €

- Locations immobilières et autres : 1 245 €

- Maintenance : 2 200 €

- Frais d'affranchissement : 1 300 €
- Frais de télécommunications : 696 €

- Frais divers : assurances, frais bancaires ; publicité, etc.. : 4 059 €

- Les charges de personnel et assimilés : 31 000 €

- Le reversement des taxes de séjour : 2 220.00 € et la redevance pour ordures ménagères : 1 000 €

## Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des locations d'emplacements et de la roulotte et des taxes de séjour : 75 400 €
- des subventions du SDEE : 400 € et Autres produits de gestion courante : 1 000 €

La section d'investissement s'équilibre à 199 716.84 € avec :

- Le report du solde d'exécution de la section d'investissement : 133 480.63 €

- Aménagements divers du terrain : 1 000 €

- Réhabilitation des sanitaires et bâtiment d'accueil : 18 399.46 €

- L'installation de deux pignes : 38 720 €
- Achat d'une tronçonneuse : 936.75 €

- Etude reprise épandage assainissement : 7 180 €

## Et en recettes par :

- L'excédent d'investissement reporté pour 32 650.29 €
- Le virement de la section de fonctionnement pour 8 000 €
- et les subventions d'investissement pour 159 066.55 €.

# 5.3 Le budget annexe « SITE DU FER A CHEVAL »

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	28 683.51	70	Produits des services	27 000.00
012	Frais personnel et assimilés	16 000.00	74	Subventions d'exploitation	8 000.00
014	Atténuation de produits	200.00	75	Autres produits de gestion courante	610.00
67	Autres charges exceptionnelles	100.21	77	Produits exceptionnels	14 500.00
	Total Dépenses réelles	44 983.72		Total Recettes réelles	50 110.00
042	Dotations aux amortissements	6 725.83	002	Résultat fonctionnement reporté	
			042	Opérations d'ordre entre sections	1 599.55
	Total Dépenses d'ordre	6 725.83		Total Recettes d'ordre	1 599.55

7			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	51 709.55	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	51 709.55

# SECTION D'INVESTISSEMENT

# Dépenses

## **Recettes**

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
10	Excédent de fonctionnement capitalisé		10	Dotations, fonds divers et réserves	(4)
			1068	Excédents fonctionnement capitalisés	152 335.77
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'équipement	22 707.90
21	Immobilisations corporelles	50 000.00	16	S	
	Total Dépenses réelles	50 000.00		Total Recettes réelles	175 043.67
002	Résultat d'investissement reporté		001		
040	Opérations d'ordre entre sections	1 599.55	040	Opérations d'ordre entre sections	6 725.83
	Total Dépenses d'ordre	1 599.55		Total Recettes d'ordre	6 725.83

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	51 599.55	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	181 769.50

La section de fonctionnement s'équilibre à 51 709.55 €.

L'essentiel des charges concerne :

- Electricité : 3 000 €- Carburants : 1 200 €

- locations mobilières et immobilières : 4 260.51 €

- Entretiens des réseaux, bâtiments, matériel roulant, parc accrobranches, station de ski et autres : 10 150 €

- Maintenance : 5 000 €

- Primes assurances: 1 650 €

- Petits matériels, cotisations diverses, publicité et frais divers : 1 800 €

- Frais de télécommunications : 696 €
- Redevance fréquences radio : 777 €

- Services bancaires: 150 €

- Les charges de personnel et assimilés : 16 000 €

- Atténuations de produits : 200 €

- Autre charges exceptionnelles : 100.21 €
- Dotations aux amortissements : 6 725.83 €

#### Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des prestations de service : 27 000 €

- des subventions d'exploitation: 8 000 € et Autres produits de gestion courante : 610 €

- Produits exceptionnels: 14 500 €

- Quote-part des subventions d'investissement virée : 1 599.55 €

La section d'investissement n'est pas équilibrée avec un excédent d'investissement de 130 169.95 € avec :

- L'installation d'une patinoire et piste de curling synthétiques : 50 000 €

- Subventions inscrites au compte de résultat : 1 599.55 €

#### Et en recettes par :

- L'excédent d'investissement reporté pour 152 335.77 €
- Les amortissements pour 6 725.83 €
- et les subventions d'investissement pour 22 707.90 €.

# 5.4 Le budget annexe « CENTRE TECHNIQUE EQUESTRE »

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## Dépenses

## Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	4 240.00	70	Produits des services	10 280.00
65	Autres charges de gestion courante	10.00	74	Subventions d'exploitation	60.00
66	Charges financières	2 360.00	75	Autres produits de gestion courante	11 170.00
			77		
	Total Dépenses réelles	6 610.00		Total Recettes réelles	21 510.00
023	Virement à la section d'investissement	14 900.00	002	Résultat fonctionnement reporté	
			042		
	Total Dépenses d'ordre	14 900.00		Total Recettes d'ordre	0.00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 510.00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 510.00
----------------------------------	-----------	----------------------------------	-----------

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

## Dépenses

#### Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
10	Excédent de fonctionnement capitalisé		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Remboursement capital de la dette	6 500.00	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	11 000.94
165	Dépôts et cautionnements reçus	385.00	13	Subventions d'équipement	150 256.30
			16	Emprunts et dettes assimilés	43 810.16
	Total Dépenses réelles	6 885.00		Total Recettes réelles	205 067.40
001	Résultat d'investissement reporté	213 082.40	001		
			021	Virement de la section d'exploitation	14 900.00
	Total Dépenses d'ordre	213 082.40		Total Recettes d'ordre	14 900.00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	219 967.40	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	219 967.40

La section de fonctionnement s'équilibre à 21 510 €.

L'essentiel des charges concerne :

- Les dépenses du chapitre 011 : entretien des réseaux et bâtiments, entretien matériel roulant, maintenance, assurances : 4 240 €

- Autre charges de gestion courante : 10 €

- Charges financières : 2 360 €

- Virement à la section d'investissement : 14 900 €

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- Production photovoltaïque : 10 200 €

- Remboursement taxe ordures ménagères : 80 €

- des subventions d'exploitation: 60 € et Autres produits de gestion courante : 10 €

- Revenus des immeubles : 11 160 €

La section d'investissement est équilibrée à 219 967.40 € avec :

- Le solde d'exécution de la section d'investissement : 213 082.40 €

- Le remboursement du capital de la dette : 6 500 €

- Dépôts et cautionnements reçus : 385 €

Et en recettes par le virement de la section de fonctionnement pour 14 900 €, Excédent de fonctionnement capitalisé pour 11 000.94 € ; les subventions d'investissement pour 150 256.30 € et les emprunts et dettes assimilés pour 43 810.16 €.

# 5.5 Le budget annexe « CAISSE DES ECOLES »

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## Dépenses

## Recettes

Chap.	DEPENSES	BP 2024	Chap.	RECETTES	BP 2024
011	Charges à caractère général	28 971.00	70	Produits des services	9 300.00
012	Frais personnel et assimilés	43 500.00	74	Dotations et participations	63 571.10
65	Autres charges de gestion courante	250.00	75	Autres produits de gestion courante	50.00
67	Charges exceptionnelles	200.10			
	Total Dépenses réelles	72 921.10		Total Recettes réelles	72 921.10

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	72 921.10	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	72 921.10

La section de fonctionnement s'équilibre à 72 921.10 €.

## L'essentiel des charges concerne :

- Les dépenses du chapitre 011 : Achat fioul, électricité, fournitures d'entretien et scolaires, location photocopieur, entretien du bâtiment, entretien matériel roulant, maintenances, cotisations diverses, frais de télécommunications, assurances, cantine : 28 971 €

- Les charges de personnel et assimilés : 43 500 €

- Autres charges de gestion courante : 250 €

- Autres charges exceptionnelles : 200.10 €

#### Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- Centre de loisirs - garderie : 2 500 €

- Cantine: 6 800 €

- Remboursement FCTVA: 227.10 €

- Subvention du budget principal de la commune : 59 764 €

- Participations des autres communes : 3 580 €

- Autres charges de gestion courante : 50 €

# VI – LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET

# L'ETAT DE LA DETTE:

- \* Budget annexe de l'eau et assainissement :
- 3 emprunts à taux fixe (1,63 %, 1,09 % et 1,13 %) avec un encours de la dette au 01/01/2024 (capital restant dû) qui s'élève à 383 782.73 €uros.
- Les échéances en 2024 (capital + intérêts) s'élèvent à 43 429.20 €uros.
- \* Budget annexe Centre technique équestre (photovoltaïque) :
- 1 emprunt à taux fixe de 1.69 % avec un encours de la dette au 01/01/2024 (capital restant dû) qui s'élève à 142 033.67 €uros.
- Les échéances en 2024 (capital + intérêts) s'élèvent à 11 795.28 €uros.
- \* Budget Principal (Commune):
- 4 emprunts à taux fixe (2,48 %, 1,63 %,1,09 % et 0,75 %) avec un encours de la dette au 01/01/2024 (capital restant dû) qui s'élève à 378 183.54 €uros. Dont 1 pour la gendarmerie au taux de 2.48 % avec un remboursement annuel (capital + intérêts) de 46 156.52 € qui s'autofinance avec les loyers. Les échéances en 2024 (capital + intérêts) s'élèvent à 82 132.52 €uros.

-=-=-=-=-=-=-